

Produits techniques

Steico obtient le DTA du CSTB

Steico, spécialiste de la fabrication de poutres en I, se distingue aujourd'hui sur le marché français grâce à l'obtention d'un Document technique d'application (DTA). Le DTA s'applique aux poutres en I Steicojoist mises en œuvre en toitures et en planchers.

Paru le 9 mai 2019 et valable jusqu'au 31 janvier 2022, le DTA N°3.1/19-980_V1 est délivré par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB). Créé à l'initiative de l'état, le DTA consiste en une analyse des capacités d'un produit ou procédé de construction innovant à être apte à l'usage et durable. La demande de DTA est une démarche volontaire de Steico pour préciser les domaines d'emploi et spécificités d'application de ses poutres sur le marché français.

Les poutres en I Steicojoist sont constituées d'une âme en fibre dure et de membrures en lamibois Steico LVL. Steicojoist est compatible avec le lamibois Steico LVL. Ils sont tous deux stockés dans les usines Steico afin d'assurer des délais de livraison rapides. Steico est l'unique fabricant de poutres en I du marché français à détenir un DTA. Cette prestation s'inscrit dans la volonté de l'entreprise de garantir à ses clients un maximum de qualité et de sécurité.